

Vers la démocratie culturelle

Déclaration du groupe CFE-CGC

Ce projet d'avis, dans ses premières lignes, nous rappelle les fondements de la politique culturelle française comme imaginée et développée par André Malraux à la fin des années 50. Soutenir la création, préserver le patrimoine et pour ce qui nous intéresse le plus dans le cadre de ce projet d'avis : démocratiser la culture. C'est ce programme volontaire qui a permis à la fois une véritable dynamisation de la création artistique et une démocratisation ambitieuse de celle-ci. Cette démocratisation a connu des évolutions certaines et notables au cours des 50 dernières années et comme le dit le projet d'avis le concept de démocratie culturelle s'est développé et de nouveaux leviers sont apparus.

Associés à des schémas plus traditionnels, les notions de participation et de co-construction, d'animation et de médiation culturelle et des pratiques artistiques en amateur sont apparues ; bien évidemment, le fil conducteur de cette politique de démocratisation de la culture étant l'accès de chaque individu à la culture. Un élément important est bien entendu l'idée qu'il ne saurait y avoir de démocratie sans culture et le projet d'avis indique bien qu'il convient de s'interroger sur la notion de droits culturels qui gravent dans le marbre la liberté de création et de diffusion, le droit de participer à la vie culturelle et celui de participer à l'élaboration des politiques culturelles. L'enjeu de cet avis est bien de préconiser de nouveaux schémas créateurs d'une culture avec tous, en lieu et place d'une culture pour tous.

Ce projet d'avis dresse un état des lieux précis qui vise à expliquer l'existant en soulignant les forces, mais surtout les faiblesses du système actuel des politiques culturelles : les inégalités entre les territoires et les publics en sont un exemple frappant et bien décrit dans cet avis.

Le groupe CFE-CGC a retenu deux éléments de ce projet d'avis qui, en tant qu'organisation syndicale, retiennent toute notre attention : l'insuffisance de l'insertion professionnelle dans le secteur artistique et culturel, et les inégalités persistantes entre les hommes et les femmes dans l'accès aux emplois supérieurs notamment. Il en est de même pour le dispositif de soutien à la création, qui comme cela est souligné dans ce texte demeure, largement perfectible.

Il est important que soit révélé publiquement le désengagement de l'Etat en tant qu'initiateur culturel, même s'il reste le régulateur, le coordonnateur et le référent au niveau national. Ce retrait étatique est souvent compensé par une implication plus importante des collectivités territoriales. Mais là encore, les coupes budgétaires impactent fortement le domaine culturel et cela a des conséquences directes sur l'offre culturelle, tout particulièrement dans des domaines désormais largement financés par ces entités locales comme le spectacle vivant ou les services culturels de proximité.

Au-delà d'un constat réaliste que l'on peut partager, ce projet d'avis présente diverses préconisations qui, pour la CFE-CGC, vont globalement dans le bon sens, et dont l'objectif est de mettre en œuvre cet enjeu de «Faire culture avec tous» !

Le groupe CFE-CGC soutient cette volonté et cette idée qu'il ne peut y avoir de démocratie culturelle sans démocratisation de la culture. C'est à dire sans, d'une part mettre à disposition des ressources culturelles et, d'autre part, favoriser l'apprentissage et l'utilisation des outils qui permettent d'accéder à cette offre culturelle. L'idée que la démocratisation puisse être un préalable ou une conséquence de la démocratie culturelle est intéressante.

Ce que nous retenons et affirmons comme un préalable obligatoire, c'est le rôle incontournable du service public de la culture et le caractère indispensable de pérenniser les financements publics à des niveaux permettant le fonctionnement des établissements publics, mais aussi du tissu associatif. Ceci n'est pour nous pas négociable.

Sans entrer dans le détail de chaque préconisation, la CFE-CGC souhaite affirmer son soutien à toute forme d'expression artistique, garantie de liberté et son attachement à ce que soit développée une meilleure égalité entre les territoires sur cet accès à la culture, mais également sur la mise en œuvre des politiques culturelles. Par ailleurs notre Confédération s'inscrit pleinement dans l'idée de permettre davantage la participation citoyenne en matière culturelle en favorisant le développement de la co-construction des politiques culturelles.

Nous sommes évidemment favorables à permettre au plus grand nombre, par la mise en œuvre de politiques tarifaires adaptées, d'accéder à la culture et à ces espaces culturels variés. Il faut créer ce sentiment de familiarité avec les lieux de culture ! L'idée d'un « pass-culture » est à cet égard intéressante mais peut-être faudrait-il l'envisager de façon plus globale, et non cibler uniquement la jeunesse car selon nous l'éducation à la culture n'est pas une question d'âge.

De même nous sommes favorables à ce que les pratiques artistiques soient développées dans le système éducatif et peut-être imaginer une valorisation de carrière de celles et ceux qui participent au sein de l'école à la diffusion de ces savoirs. Les projets élaborés par les élèves eux-mêmes doivent être aussi accompagnés et développés afin d'éveiller leur conscience culturelle.

Un dernier mot pour dire que nous soutenons largement les préconisations visant à renforcer l'insertion, la place et les statuts des professionnels exerçant dans le domaine de la culture. L'amélioration des schémas d'insertion et des budgets alloués sont pour la CFE-CGC des pistes incontournables. En ce sens, la préconisation n°20 sur la formation, la VAE et l'insertion a retenu toute notre attention.

Nous devons faire attention à préserver le rôle fondamental des professionnels de la culture en les intégrant comme acteurs incontournables des politiques culturelles.

Le groupe CFE-CGC a donc voté cet avis.